



PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°IDF-018-2016-07

PUBLIÉ LE 12 JUILLET 2016

Sommaire

Agence régionale de santé

IDF-2016-07-11-002 - Arrête 16-664 Le bilan quantifié de l'offre de soins de la région Ile-de-France prévu par le 4e alinéa de l'article L.6122-9, pour les activités de soins de médecine, de chirurgie, de gynécologie obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale, de soins de suite et réadaptation, de soins de longue durée, de psychiatrie, d'activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, d'activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, d'activités de recueil, de traitement, de conservation de gamètes issus de don, d'activités de diagnostic prénatal, des examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales, de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale, de médecine d'urgence, de réanimation, d'hospitalisation à domicile est fixé au 11 juillet 2016 conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté.

(56 pages)

Page 3

IDF-2016-07-08-005 - Arrêté n° DOSMS-2016-183 Portant transfert de locaux et changement de gérance de la SARL AMBULANCES DE LA SEINE (2 pages)

Page 60

IDF-2016-07-08-006 - Arrêté n° DOSMS-2016-184 Portant changement de gérance de la SAS AMBULANCE AULNAY ASSISTANCE (2 pages)

Page 63

IDF-2016-07-11-001 - Décision portant autorisation de création d'un site de commerce électronique de médicaments (2 pages)

Page 66

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

IDF-2016-07-11-003 - Arrêté de tarification CPH FTDA Créteil (3 pages)

Page 69

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2016-07-08-007 - ARRÊTÉ portant abrogation des arrêtés n°2015254-0007 du 11 septembre 2015 modifié portant création d'une régie temporaire de recettes auprès du rectorat de Paris pour l'encaissement des tickets repas vendus aux personnels du rectorat et n°2015254-0008 du 18 septembre 2015 modifié portant nomination d'un régisseur de recettes auprès du rectorat de Paris (2 pages)

Page 73

Agence régionale de santé

IDF-2016-07-11-002

Arrête 16-664 Le bilan quantifié de l'offre de soins de la région Ile-de-France prévu par le 4e alinéa de l'article L.6122-9, pour les activités de soins de médecine, de chirurgie, de gynécologie obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale, de soins de suite et réadaptation, de soins de longue durée, de psychiatrie, d'activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, d'activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, d'activités de recueil, de traitement, de conservation de gamètes issus de don, d'activités de diagnostic prénatal, des examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales, de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale, de médecine d'urgence, de réanimation, d'hospitalisation à domicile est fixé au 11 juillet 2016 conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté.

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

ARRETE N°16-664

relatif au bilan quantifié de l'offre de soins par territoire de santé pour les activités de soins
de médecine, de chirurgie, de gynécologie obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale, de soins de suite et réadaptation, de soins de longue durée, de psychiatrie, d'activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, d'activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, d'activités de recueil, de traitement, de conservation de gamètes issus de don, d'activités de diagnostic prénatal, d'exams des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales, de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale, de médecine d'urgence, de réanimation, d'hospitalisation à domicile en région Ile-de-France

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE

- VU le décret du 1er juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, Conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 17 août 2015 ;
- VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n°2012-192 du 7 février 2012 relatif aux objectifs quantifiés de l'offre de soins ;
- VU le code de la santé publique et notamment ses articles L.6122-1 à L.6122-9, R.6122-23 à R.6122-44 ;
- VU l'arrêté n°10-646 du 15 novembre 2010 du Directeur de l'Agence régionale de santé Ile-de-France définissant les territoires de santé de la région Ile-de-France ;
- VU l'arrêté n°2012-577 du 21 décembre 2012 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France relatif à l'adoption du Projet régional de santé d'Ile-de-France, modifié par l'arrêté n°2013-081 du 25 février 2013 dans son volet hospitalier, révisé par l'arrêté n°15-077 du 11 mars 2015 dans son volet hospitalier ;
- VU l'arrêté n°15-990 du 2 décembre 2016 relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisations présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du code de la santé publique ;

CONSIDERANT la liste des activités de soins soumises à autorisation du Directeur général de l'Agence régionale de santé énumérées à l'article R.6122-25 du code de la santé publique ;

CONSIDERANT les objectifs quantifiés de l'offre de soins prévus dans le schéma régional de l'organisation des soins, dans sa partie hospitalière, en application des dispositions de l'article D.6121-7 et suivants du code de la santé publique ;

CONSIDERANT les autorisations d'activités de soins existantes à la date de publication du Projet régional de santé d'Ile-de-France, les autorisations d'activités de soins délivrées depuis la publication de ce schéma ainsi que les caducités constatées par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le bilan quantifié de l'offre de soins de la région Ile-de-France prévu par le 4e alinéa de l'article L.6122-9, pour les activités de soins **de médecine, de chirurgie, de gynécologie obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale, de soins de suite et réadaptation, de soins de longue durée, de psychiatrie, d'activités cliniques d'assistance médicale à la procréation, d'activités biologiques d'assistance médicale à la procréation, d'activités de recueil, de traitement, de conservation de gamètes issus de don, d'activités de diagnostic prénatal, des examens des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales, de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale, de médecine d'urgence, de réanimation, d'hospitalisation à domicile** est fixé au 11 juillet 2016 conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Ce document fera l'objet d'un affichage au siège de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, jusqu'à la clôture de la période de réception des dossiers.

Fait à Paris, le 11 juillet 2016

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Signé

Christophe DEVYS

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité
d'assistance médicale à la procréation (AMP)
Juillet 2016**

AMP biologique - Préparation et conservation du sperme en vue d'insémination artificielle

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	14	13	15	-1	OUI
77	2	1	2	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	1	-1	OUI
92	7	7	7	0	NON
93	4	4	4	0	NON
94	3	4	4	-1	OUI
95	2	2	3	-1	OUI
Total	34	33	38		

AMP biologique - Activités relatives à la FIV sans ou avec micromanipulation

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	7	7	7	0	NON
77	1	0	1	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	1	-1	OUI
92	5	5	5	0	NON
93	4	3	4	0	NON
94	2	2	2	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	22	20	23		

AMP biologique - Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	2	2	2	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	0	0	0	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	0	0	0	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	3	3	3		

AMP biologique - Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	3	3	3	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	2	2	2	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	7	7	7		

AMP biologique - Conservation des embryons en vue de projet parental

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	7	7	7	0	NON
77	1	0	1	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	1	-1	OUI
92	5	5	5	0	NON
93	4	3	4	0	NON
94	2	2	2	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	22	20	23		

AMP biologique - Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en oeuvre de celui-ci

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	2	2	3	-1	OUI
77	0	0	0	0	NON
78	0	0	0	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	1	1	1	0	NON
93	0	0	0	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	3	3	4		

AMP biologique - Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	2	2	2	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	1	1	1	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	5	5	5		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité
d'assistance médicale à la procréation (AMP)
Juillet 2016**

AMP clinique - Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	7	7	7	0	NON
77	1	0	1	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	1	-1	OUI
92	5	5	5	0	NON
93	4	3	4	0	NON
94	2	2	2	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	22	20	23		

AMP clinique - Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	3	3	3	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	2	2	2	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	7	7	7		

AMP clinique - Prélèvement de spermatozoïdes

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	6	6	6	0	NON
77	0	0	1	-1	OUI
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	1	-1	OUI
92	4	4	4	0	NON
93	4	2	4	0	NON
94	2	2	2	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	17	15	19		

AMP clinique - Transfert des embryons en vue de leur implantation

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	7	7	7	0	NON
77	1	0	1	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	1	-1	OUI
92	5	5	5	0	NON
93	4	3	4	0	NON
94	2	2	2	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	22	20	23		

AMP clinique - Mise en œuvre de l'accueil des embryons

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	2	2	3	-1	OUI
77	0	0	0	0	NON
78	0	0	0	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	1	1	1	0	NON
93	0	0	0	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	3	3	4		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de chirurgie
Juillet 2016**

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par arpport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	45	45	47	-2	OUI
77	15	12	15	0	NON
78	15	15	15	0	NON
91	14	12	14	0	NON
92	25	24	26	-1	OUI
93	17	16	18	-1	OUI
94	16	15	16	0	NON
95	12	12	12	0	NON
Total	159	151	163		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité
de diagnostic pré-natal (DPN)
Juillet 2016**

DPN - Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	5	5	5	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	2	1	1	1	NON
93	2	2	2	0	NON
94	0	0	1	-1	OUI
95	1	1	1	0	NON
Total	12	11	12		

DPN - Analyses de génétique moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	9	8	9	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	2	2	2	0	NON
93	0	0	0	0	NON
94	3	3	3	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	17	16	17		

DPN - Analyses en vue du diagnostic de maladies infectieuses, y compris les analyses de biologie moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	4	4	4	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	1	1	1	0	NON
93	0	0	0	0	NON
94	1	0	1	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	8	7	8		

DPN - Analyses de biochimie, y compris les analyses portant sur les marqueurs sériques maternels

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	8	8	8	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	2	2	2	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	1	2	2	-1	OUI
95	2	1	2	0	NON
Total	15	15	16		

DPN - Analyses d'hématologie, y compris les analyses de biologie moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	0	0	0	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	0	0	0	0	NON
93	0	0	0	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	1	1	1		

DPN - Analyses d'immunologie, y compris les analyses de biologie moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	1	1	1	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	0	0	0	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	0	0	0	0	NON
93	0	0	0	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	0	0	0	0	NON
Total	1	1	1		

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité d'exams des caractéristiques génétiques d'une personne ou à identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales
Juillet 2016

Cytogénétique y compris cytogénétique moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	7	6	7	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	2	1	2	0	NON
93	2	2	2	0	NON
94	1	0	2	-1	OUI
95	1	1	1	0	NON
Total	15	12	16		

Génétique moléculaire

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	13	11	13	0	NON
77	1	1	1	0	NON
78	2	2	2	0	NON
91	1	0	1	0	NON
92	4	3	6	-2	OUI
93	5	4	6	-1	OUI
94	4	4	4	0	NON
95	2	1	3	-1	OUI
Total	32	26	36		

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS)
pour l'activité de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Région	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
Ile-de-France	Type I	27	24	31	-4	OUI
	Type IIA	26	24	27	-1	OUI
	Type IIB	18	18	18	0	NON
	Type III	15	15	15	0	NON
Total		86	81	91		

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
75	Type I	6	6	6	0	NON
	Type IIA	4	4	4	0	NON
	Type IIB	2	2	2	0	NON
	Type III	4	4	4	0	NON
Total		16	16	16		

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS)
pour l'activité de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
77	Type I	3	3	4	-1	OUI
	Type IIA	2	2	2	0	NON
	Type IIB	3	3	3	0	NON
	Type III	1	1	1	0	NON
Total		9	9	10		

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
78	Type I	3	2	3	0	NON
	Type IIA	4	3	4	0	NON
	Type IIB	2	2	2	0	NON
	Type III	1	1	1	0	NON
Total		10	8	10		

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS)
pour l'activité de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
91	Type I	4	4	6	-2	OUI
	Type IIA	3	3	3	0	NON
	Type IIB	2	2	2	0	NON
	Type III	1	1	1	0	NON
Total		10	10	12		

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
92	Type I	6	4	6	0	NON
	Type IIA	4	5	5	-1	OUI
	Type IIB	2	2	2	0	NON
	Type III	2	2	2	0	NON
Total		14	13	15		

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS)
pour l'activité de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
93	Type I	3	2	3	0	NON
	Type IIA	2	1	2	0	NON
	Type IIB	4	4	4	0	NON
	Type III	2	2	2	0	NON
Total		11	9	11		

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
94	Type I	1	2	1	0	NON
	Type IIA	4	3	4	0	NON
	Type IIB	1	1	1	0	NON
	Type III	2	2	2	0	NON
Total		8	8	8		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS)
pour l'activité de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
95	Type I	1	1	2	-1	OUI
	Type IIA	3	3	3	0	NON
	Type IIB	2	2	2	0	NON
	Type III	2	2	2	0	NON
Total		8	8	9		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS en implantations)
relative à l'hospitalisation à domicile (HAD)**

Juillet 2016

Bilan en implantations : cibles opposables :

**Hospitalisation à domicile-
RECEVABILITE SUR LE FONDEMENT DES CIBLES OPPOSABLES
DU SROS -PRS : ES HAD SIEGE**

Département	Possibilité de dépôt en HAD par de nouveaux opérateurs ES HAD siège			
	Recevabilité oui/non	Situation actuelle	Borne basse	Borne haute
75	NON	2	2	2
77	NON	6	2	6
78	NON	2	1	2
91	OUI	0	0	1
92	NON	4	2	4
93	OUI	2	2	3
94	OUI	0	0	1
95	OUI	1	0	2

Annexe au bilan : cibles indicatives:

Département	Bilan indicatif - par zones d'intervention des ESHAD	
	Situation actuelle	Déficit identifié en taux de recours (carte)
75	3	NON
77	9	NON
78	3	NON
91	3	OUI
92	6	NON
93	5	NON
94	4	NON
95	2	NON

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de
traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par épuration extrarénale
Juillet 2016**

Hémodialyse en centre

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75*	15	14	15	0	NON
77	5	5	5	0	NON
78	7	7	7	0	NON
91	7	7	7	0	NON
92	8	8	8	0	NON
93	7	7	7	0	NON
94	8	8	8	0	NON
95	4	4	4	0	NON
Total	61	60	61		

* Dont une autorisation commune adulte-pédiatrie

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de
traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par épuration extrarénale
Juillet 2016**

Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	12	12	12	0	NON
77	6	6	6	0	NON
78	6	6	7	-1	OUI
91	6	5	7	-1	OUI
92	8	4	8	0	NON
93	9	8	9	0	NON
94	8	7	8	0	NON
95	5	4	4	1	NON
Total	60	52	61		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de
traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par épuration extrarénale
Juillet 2016**

Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	7	8	8	-1	OUI
77	8	8	9	-1	OUI
78	8	9	9	-1	OUI
91	7	7	7	0	NON
92	6	7	7	-1	OUI
93	11	9	11	0	NON
94	7	7	7	0	NON
95	6	6	6	0	NON
Total	60	61	64		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de
traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par épuration extrarénale
Juillet 2016**

Dialyse à domicile par hémodialyse

Implantations		Le SROS-PRS ne prévoit pas d'implantation opposable pour l'activité d'hémodialyse à domicile par territoire de santé. Il est considéré que toute structure réalisant une activité de traitement de l'IRC doit pouvoir développer une activité d'hémodialyse à domicile et solliciter l'autorisation de cette modalité de prise en charge.
Département	Situation actuelle	
75	2	
77	1	
78	2	
91	1	
92	1	
93	2	
94	1	
95	0	
Total	10	

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de
traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par épuration extrarénale
Juillet 2016**

Dialyse à domicile par dialyse péritonéale

Implantations		Le SROS-PRS ne prévoit pas d'implantation opposable pour l'activité de dialyse péritonéale par territoire de santé. Il est considéré que tout site réalisant une activité de traitement de l'IRC doit pouvoir développer une activité de dialyse péritonéale et de solliciter une autorisation après formation de son équipe médicale et paramédicale.
Département	Situation actuelle	
75	10	
77	4	
78	3	
91	3	
92	2	
93	5	
94	2	
95	2	
Total	31	

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de médecine
Juillet 2016**

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	49	50	51	-2	OUI
77	18	17	18	0	NON
78	27	26	27	0	NON
91	26	25	26	0	NON
92	34	32	35	-1	OUI
93	20	17	21	-1	OUI
94	22	20	22	0	NON
95	19	17	19	0	NON
Total	215	204	219		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Région	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
Ile-de-France	Psychiatrie infanto-juvénile	159	162	194	-35	OUI
	Placement familial	19	21	28	-9	OUI
	Hospitalisation complète	29	28	33	-4	OUI
	Hospitalisation de jour	99	100	108	-9	OUI
	Hospitalisation de nuit	6	6	14	-8	OUI
	Centre de crise	6	7	11	-5	OUI
	Psychiatrie générale	373	366	406	-33	OUI
	Placement familial	30	30	33	-3	OUI
	Hospitalisation complète	94	90	98	-4	OUI
	Hospitalisation de jour	160	153	164	-4	OUI
	Hospitalisation de nuit	34	37	40	-6	OUI
	Centre de postcure	24	24	29	-5	OUI
	Centre de crise	19	21	24	-5	OUI
	Appartement thérapeutique	12	11	18	-6	OUI

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
75	Psychiatrie infanto-juvénile	41	41	45	-4	OUI
	Placement familial	3	3	5	-2	OUI
	Hospitalisation complète	7	7	8	-1	OUI
	Hospitalisation de jour	29	29	29	0	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	1	-1	OUI
	Centre de crise	2	2	2	0	NON
	Psychiatrie générale	84	81	88	-4	OUI
	Placement familial	5	4	5	0	NON
	Hospitalisation complète	17	14	17	0	NON
	Hospitalisation de jour	34	33	34	0	NON
	Hospitalisation de nuit	6	8	8	-2	OUI
	Centre de postcure	13	13	14	-1	OUI
	Centre de crise	9	9	9	0	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	1	-1	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
77	Psychiatrie infanto-juvénile	10	10	13	-3	OUI
	Placement familial	1	1	1	0	NON
	Hospitalisation complète	2	2	2	0	NON
	Hospitalisation de jour	7	7	7	0	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	1	-1	OUI
	Centre de crise	0	0	2	-2	OUI
	Psychiatrie générale	31	30	35	-4	OUI
	Placement familial	3	3	3	0	NON
	Hospitalisation complète	10	10	10	0	NON
	Hospitalisation de jour	11	10	12	-1	OUI
	Hospitalisation de nuit	2	3	3	-1	OUI
	Centre de crise	1	1	2	-1	OUI
	Appartement thérapeutique	4	3	5	-1	OUI

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
78	Psychiatrie infanto-juvénile	22	22	25	-3	OUI
	Placement familial	4	4	4	0	NON
	Hospitalisation complète	3	3	4	-1	OUI
	Hospitalisation de jour	12	12	13	-1	OUI
	Hospitalisation de nuit	2	2	2	0	NON
	Centre de crise	1	1	2	-1	OUI
	Psychiatrie générale	41	39	43	-2	OUI
	Placement familial	2	2	2	0	NON
	Hospitalisation complète	10	10	10	0	NON
	Hospitalisation de jour	22	21	24	-2	OUI
	Hospitalisation de nuit	4	3	4	0	NON
	Centre de crise	2	2	2	0	NON
	Appartement thérapeutique	1	1	1	0	NON

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
91	Psychiatrie infanto-juvénile	15	15	17	-2	OUI
	Placement familial	4	4	4	0	NON
	Hospitalisation complète	3	3	3	0	NON
	Hospitalisation de jour	7	7	8	-1	OUI
	Hospitalisation de nuit	0	0	1	-1	OUI
	Centre de crise	1	1	1	0	NON
	Psychiatrie générale	35	35	36	-1	OUI
	Placement familial	5	5	5	0	NON
	Hospitalisation complète	11	11	12	-1	OUI
	Hospitalisation de jour	9	9	9	0	NON
	Hospitalisation de nuit	2	2	2	0	NON
	Centre de postcure	4	4	4	0	NON
	Centre de crise	2	2	2	0	NON
	Appartement thérapeutique	2	2	2	0	NON

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
92	Psychiatrie infanto-juvénile	16	15	18	-2	OUI
	Placement familial	0	1	1	-1	OUI
	Hospitalisation complète	3	2	3	0	NON
	Hospitalisation de jour	13	12	13	0	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	1	-1	OUI
	Psychiatrie générale	48	49	54	-6	OUI
	Placement familial	0	1	1	-1	OUI
	Hospitalisation complète	14	14	16	-2	OUI
	Hospitalisation de jour	27	26	28	-1	OUI
	Hospitalisation de nuit	5	5	5	0	NON
	Centre de postcure	1	1	2	-1	OUI
	Centre de crise	0	1	1	-1	OUI
	Appartement thérapeutique	1	1	1	0	NON

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
93	Psychiatrie infanto-juvénile	21	21	31	-10	OUI
	Placement familial	4	4	6	-2	OUI
	Hospitalisation complète	4	4	5	-1	OUI
	Hospitalisation de jour	10	10	14	-4	OUI
	Hospitalisation de nuit	2	2	4	-2	OUI
	Centre de crise	1	1	2	-1	OUI
	Psychiatrie générale	43	42	51	-8	OUI
	Placement familial	8	8	9	-1	OUI
	Hospitalisation complète	8	8	9	-1	OUI
	Hospitalisation de jour	19	17	19	0	NON
	Hospitalisation de nuit	3	4	4	-1	OUI
	Centre de postcure	1	1	3	-2	OUI
	Centre de crise	3	3	5	-2	OUI
	Appartement thérapeutique	1	1	2	-1	OUI

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
94	Psychiatrie infanto-juvénile	19	20	23	-4	OUI
	Placement familial	3	3	4	-1	OUI
	Hospitalisation complète	3	3	3	0	NON
	Hospitalisation de jour	10	11	12	-2	OUI
	Hospitalisation de nuit	2	2	3	-1	OUI
	Centre de crise	1	1	1	0	NON
	Psychiatrie générale	49	48	53	-4	OUI
	Placement familial	4	3	4	0	NON
	Hospitalisation complète	11	11	11	0	NON
	Hospitalisation de jour	22	21	22	0	NON
	Hospitalisation de nuit	6	7	8	-2	OUI
	Centre de postcure	3	3	4	-1	OUI
	Centre de crise	1	2	2	-1	OUI
	Appartement thérapeutique	2	1	2	0	NON

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de psychiatrie générale et infanto juvénile
Juillet 2016**

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
95	Psychiatrie infanto-juvénile	15	18	22	-7	OUI
	Placement familial	0	1	3	-3	OUI
	Hospitalisation complète	4	4	5	-1	OUI
	Hospitalisation de jour	11	12	12	-1	OUI
	Hospitalisation de nuit	0	0	1	-1	OUI
	Centre de crise	0	1	1	-1	OUI
	Psychiatrie générale	42	42	46	-4	OUI
	Placement familial	3	4	4	-1	OUI
	Hospitalisation complète	13	12	13	0	NON
	Hospitalisation de jour	16	16	16	0	NON
	Hospitalisation de nuit	6	5	6	0	NON
	Centre de postcure	2	2	2	0	NON
	Centre de crise	1	1	1	0	NON
	Appartement thérapeutique	1	2	4	-3	OUI

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de réanimation
Juillet 2016**

Réanimation adulte

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	15	15	15	0	NON
77	6	6	8	-2	OUI
78	8	7	8	0	NON
91	7	7	7	0	NON
92	11	11	11	0	NON
93	9	8	9	0	NON
94	7	7	7	0	NON
95	5	4	5	0	NON
Total	68	65	70		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de réanimation
Juillet 2016**

Réanimation pédiatrique et pédiatrique spécialisée

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	3	3	3	0	NON
91	1	1	1	0	NON
92	2	2	2	0	NON
94	1	1	1	0	NON
Total	7	7	7		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de longue durée (SLD)
Juillet 2016**

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	10	10	12	-2	OUI
77	5	5	6	-1	OUI
78	9	9	9	0	NON
91	7	7	7	0	NON
92	7	7	8	-1	OUI
93	5	5	6	-1	OUI
94	6	6	7	-1	OUI
95	7	6	7	0	NON
Total	56	55	62		

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Toute demande d'autorisation de SSR spécialisés est subordonnée à l'octroi concomitant ou à la détention préalable d'une autorisation de SSR indifférenciés.
Par conséquent, lorsque le bilan est saturé en SSR indifférenciés, un promoteur demandant la création d'une activité de SSR spécialisés doit déjà être titulaire d'une autorisation de SSR indifférenciés

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
75	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	27	27	27	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	8	7	8	0	NON	
	Affections du système nerveux	9	8	9	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	1	1	2	-1	OUI	
	Affections respiratoires	3	3	3	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	0	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	2	2	2	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	Affections liées aux conduites addictives	1	1	1	0	NON	
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	17	17	17	0	NON	
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	24	19	30	-6	OUI	
	Affections de l'appareil locomoteur	10	9	11	-1	OUI	
	Affections du système nerveux	11	9	12	-1	OUI	
	Affections cardiovasculaires	3	2	4	-1	OUI	
	Affections respiratoires	1	0	4	-3	OUI	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	2	0	2	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	Affections liées aux conduites addictives	1	1	1	0	NON	
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	8	5	15	-7	OUI	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
77	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	18	17	19	-1	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	5	6	6	-1	OUI
	Affections du système nerveux	8	6	8	0	NON
	Affections cardiovasculaires	1	1	1	0	NON
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	1	1	1	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	2	2	-1	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	12	12	12	0	NON
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	13	9	18	-5	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	5	6	6	-1	OUI
	Affections du système nerveux	7	5	8	-1	OUI
	Affections cardiovasculaires	2	2	2	0	NON
	Affections respiratoires	0	0	1	-1	OUI
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	1	-1	OUI
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	1	1	1	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	0	0	2	-2	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	2	9	-4	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
		Borne basse	Borne haute			
78	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	28	28	29	-1	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	10	10	10	0	NON
	Affections du système nerveux	10	8	10	0	NON
	Affections cardiovasculaires	3	3	3	0	NON
	Affections respiratoires	1	0	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	2	2	2	0	NON
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	14	13	14	0	OUI
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	16	15	20	-4	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	9	8	10	-1	OUI
	Affections du système nerveux	9	6	10	-1	OUI
	Affections cardiovasculaires	3	3	3	0	NON
	Affections respiratoires	1	0	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	1	2	-1	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	7	5	11	-4	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
		Borne basse	Borne haute			
91	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	25	24	25	0	NON
	Affections de l'appareil locomoteur	6	6	6	0	NON
	Affections du système nerveux	6	6	6	0	NON
	Affections cardiovasculaires	3	3	3	0	NON
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON
	Affections onco-hématologiques	1	1	1	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	1	1	0	NON
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	18	17	18	0	NON
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	15	12	19	-4	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	5	4	6	-1	OUI
	Affections du système nerveux	5	4	6	-1	OUI
	Affections cardiovasculaires	4	4	4	0	NON
	Affections respiratoires	1	0	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	0	1	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	0	1	0	NON
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	7	5	13	-6	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
		Borne basse	Borne haute			
92	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	30	31	32	-2	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	6	7	7	-1	OUI
	Affections du système nerveux	7	7	7	0	NON
	Affections cardiovasculaires	3	3	3	0	NON
	Affections respiratoires	1	0	2	-1	OUI
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	3	2	3	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	2	2	2	0	NON
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	17	17	18	-1	OUI
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	23	15	27	-4	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	6	7	8	-2	OUI
	Affections du système nerveux	5	4	7	-2	OUI
	Affections cardiovasculaires	3	3	3	0	NON
	Affections respiratoires	2	1	3	-1	OUI
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	2	0	3	-1	OUI
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	0	2	-1	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	13	6	15	-2	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
			Borne basse	Borne haute		
93	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	25	25	26	-1	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	8	7	8	0	NON
	Affections du système nerveux	8	7	9	-1	OUI
	Affections cardiovasculaires	1	1	2	-1	OUI
	Affections respiratoires	0	0	1	-1	OUI
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	0	1	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	2	2	2	0	NON
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	16	16	16	0	NON
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	17	18	24	-7	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	7	6	9	-2	OUI
	Affections du système nerveux	9	7	11	-2	OUI
	Affections cardiovasculaires	2	2	3	-1	OUI
	Affections respiratoires	1	0	2	-1	OUI
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	0	1	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	1	2	-1	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	6	6	14	-8	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
		Borne basse	Borne haute			
94	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	19	18	19	0	NON
	Affections de l'appareil locomoteur	5	5	5	0	NON
	Affections du système nerveux	4	4	4	0	NON
	Affections cardiovasculaires	1	1	1	0	NON
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	2	3	3	-1	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	11	11	12	-1	OUI
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	12	13	16	-4	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	4	4	5	-1	OUI
	Affections du système nerveux	3	3	4	-1	OUI
	Affections cardiovasculaires	1	1	1	0	NON
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	1	-1	OUI
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	1	1	3	-2	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	8	7	11	-3	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - adultes
Juillet 2016

Implantations						Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
		Borne basse	Borne haute			
95	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation complète	24	22	24	0	NON
	Affections de l'appareil locomoteur	9	9	9	0	NON
	Affections du système nerveux	9	9	9	0	NON
	Affections cardiovasculaires	1	1	2	-1	OUI
	Affections respiratoires	2	2	2	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	2	2	2	0	NON
	Affections onco-hématologiques	1	1	1	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	2	2	2	0	NON
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	15	15	15	0	NON
	SSR indifférenciés adultes en hospitalisation de jour	15	12	18	-3	OUI
	Affections de l'appareil locomoteur	8	7	9	-1	OUI
	Affections du système nerveux	7	7	8	-1	OUI
	Affections cardiovasculaires	2	2	3	-1	OUI
	Affections respiratoires	2	2	2	0	NON
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	2	-1	OUI
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON
	Affections liées aux conduites addictives	2	1	3	-1	OUI
	Affections liées à la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	5	3	11	-6	OUI

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Toute demande d'autorisation de SSR spécialisés est subordonnée à l'octroi concomitant ou à la détention préalable d'une autorisation de SSR indifférenciés. Par conséquent, lorsque le bilan est saturé en SSR indifférenciés, un promoteur demandant la création d'une activité de SSR spécialisés doit déjà être titulaire d'une autorisation de SSR indifférenciés

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
75	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	2	2	2	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	1	1	-1	OUI	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	1	1	1	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	2	1	2	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	1	-1	OUI	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
77	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	3	3	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	2	0	NON	
	Affections du système nerveux	3	3	3	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	3	3	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	2	-1	OUI	
	Affections du système nerveux	2	2	3	-1	OUI	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	1	-1	OUI	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
78	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	3	2	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	1	1	1	0	NON	
	Affections respiratoires	2	2	2	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	2	2	2	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	1	1	1	0	NON	
	Affections des brûlés	1	1	1	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	1	1	3	-2	OUI	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	1	-1	OUI	
	Affections respiratoires	0	0	1	-1	OUI	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	1	-1	OUI	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
91	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	1	1	1	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	1	1	1	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
92	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	3	3	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	2	2	2	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	3	3	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	2	2	2	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
93	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	1	1	1	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	1	1	1	0	NON	
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	1	-1	OUI	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	1	1	1	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	1	-1	OUI	
	Affections respiratoires	0	0	1	-1	OUI	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	1	-1	OUI	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
94	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	2	2	2	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	2	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	3	3	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	2	2	2	0	NON	
	Affections du système nerveux	2	2	2	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	0	0	0	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	0	0	0	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) - enfants/adolescents
Juillet 2016

Implantations							Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle		Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute		
			Borne basse	Borne haute			
95	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation complète	3	3	3	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	2	2	2	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	1	1	1	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	
	SSR indifférenciés enfants/adolescents en hospitalisation de jour	2	2	2	0	NON	
	Affections de l'appareil locomoteur	1	1	1	0	NON	
	Affections du système nerveux	1	1	1	0	NON	
	Affections cardiovasculaires	0	0	0	0	NON	
	Affections respiratoires	1	1	1	0	NON	
	Affections du système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	1	0	NON	
	Affections onco-hématologiques	1	1	1	0	NON	
	Affections des brûlés	0	0	0	0	NON	

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de médecine d'urgence
Juillet 2016**

Services d'aide médicale d'urgence (SAMU)

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
75	1	1	1	0	NON
77	1	1	1	0	NON
78	1	1	1	0	NON
91	1	1	1	0	NON
92	1	1	1	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	1	1	1	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	8	8	8		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de médecine d'urgence
Juillet 2016**

Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) adultes

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	4	3	4	0	NON
77	8	8	8	0	NON
78	5	4	5	0	NON
91	6	6	6	0	NON
92	2	2	2	0	NON
93	4	4	4	0	NON
94	2	2	3	-1	OUI
95	5	5	5	0	NON
Total	36	34	37		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de médecine d'urgence
Juillet 2016**

Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) pédiatriques

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	2	2	2	0	NON
77	0	0	0	0	NON
78	0	0	0	0	NON
91	0	0	0	0	NON
92	1	1	1	0	NON
93	1	1	1	0	NON
94	0	0	0	0	NON
95	1	1	1	0	NON
Total	5	5	5		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de médecine d'urgence
Juillet 2016**

Structures des urgences (SU) adultes

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	13	12	13	0	NON
77	11	11	11	0	NON
78	11	11	11	0	NON
91	11	10	11	0	NON
92	11	11	11	0	NON
93	12	12	12	0	NON
94	9	8	9	0	NON
95	9	9	9	0	NON
Total	87	84	87		

**Bilan des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS) pour l'activité de médecine d'urgence
Juillet 2016**

Structures des urgences (SU) pédiatriques

Implantations					Demandes nouvelles recevables
Département	Situation actuelle	Situation future		Ecart constaté par rapport à la borne haute	
		Borne basse	Borne haute		
75	3	3	3	0	NON
77	6	6	6	0	NON
78	4	4	4	0	NON
91	4	4	4	0	NON
92	5	5	5	0	NON
93	5	5	5	0	NON
94	4	4	4	0	NON
95	4	4	4	0	NON
Total	35	35	35		

Agence régionale de santé

IDF-2016-07-08-005

Arrêté n° DOSMS-2016-183 Portant transfert de locaux et
changement de gérance de la SARL AMBULANCES DE
LA SEINE

Direction de l'offre de soins et médico-sociale
Pôle ambulatoire et services aux professionnels de santé

Service régional Transports sanitaires

ARRETE N° DOSMS-2016-183
Portant transfert de locaux et changement de gérance
de la SARL AMBULANCES DE LA SEINE
(78680 EPONE)

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

- VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 17 août 2015 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU l'arrêté n° DS-2016/029 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 13 avril 2016, portant délégation de signature à monsieur Marc BOURQUIN, Directeur par intérim de l'offre de soins et médico-sociale, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU l'arrêté préfectoral n°A-08-00672 du 03 avril 2008 portant agrément, sous le n° 78-129 de la SARL AMBULANCES DE LA SEINE sise 6, bd Aristide Briand à Limay (78520) ayant pour gérant monsieur François GOMIS ;

VU l'arrêté préfectoral n°A-09-00153 du 26 mars 2009 transférant les locaux au 44 bis avenue Adrien Roelandt à Limay (78250) ;

VU l'arrêté du Directeur général de l'ARS Ile de France n°11-78-036 du 12 avril 2011 attestant du changement de gérant au profit de monsieur Mohamed TERZI ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par monsieur Achrafe DADACHE relatif au changement de gérance de la SARL AMBULANCES DE LA SEINE ;

CONSIDERANT la demande de modification de l'agrément déposée par la SARL AMBULANCES DE LA SEINE relative au transfert des locaux ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de gérance aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande de transfert des locaux aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La SARL AMBULANCES DE LA SEINE, agréée sous le n° 78-129 est autorisée à transférer ses locaux du 424 avenue de la Couronne à Epône (78680) au 1 avenue des 3 peuples à Montigny le Bretonneux (78180) à compter de la date du présent arrêté.

Monsieur Achrafe DADACHE est nommé gérant de la SARL AMBULANCES DE LA SEINE à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 35 rue de la gare, Le Millénaire 2, 75935 Paris CEDEX 19.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.

Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.

Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins et médico-sociale par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Bobigny, le

08 JUL. 2016

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

 La Responsable du service régional
des transports sanitaires

**Adjointe Service Régional
des Transports Sanitaires**

Sabrina SAHLI

Agence régionale de santé

IDF-2016-07-08-006

Arrêté n° DOSMS-2016-184 Portant changement de
gérance de la SAS AMBULANCE AULNAY
ASSISTANCE

Direction de l'offre de soins et médico-sociale
Pôle ambulatoire et services aux professionnels de santé

Service régional Transports sanitaires

ARRETE N° DOSMS-2016-184
Portant changement de gérance de la SAS AMBULANCE AULNAY ASSISTANCE
(93600 Aulnay-sous-Bois)

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

- VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 17 août 2015 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU l'arrêté ministériel du 10 février 2009 modifié fixant les conditions exigées pour les véhicules et les installations matérielles affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU l'arrêté n° DS-2016/029 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 13 avril 2016, portant délégation de signature à monsieur Marc BOURQUIN, Directeur par intérim de l'offre de soins et médico-sociale, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU l'arrêté n° 2012-0712 du Directeur général de l'ARS Ile de France du 15 mars 2012 portant agrément, sous le n° 93/TS/452 de la SAS AMBULANCE AULNAY ASSISTANCE ayant pour nom commercial AMBULANCES ZELIA sise 11 ter, rue Camille Pelletan à Aulnay-sous-Bois (93600) ayant pour gérant monsieur Fadi KOUBA ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par monsieur Gilbert DA COSTA relatif au changement de gérance de la SAS AMBULANCE AULNAY ASSISTANCE ayant pour nom commercial AMBULANCES ZELIA ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de gérance aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Gilbert DA COSTA est nommé président de la SAS AMBULANCE AULNAY ASSISTANCE ayant pour nom commercial AMBULANCES ZELIA sise 11 ter, rue Camille Pelletan à Aulnay-sous-Bois à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 35 rue de la gare, Le Millénaire 2, 75935 Paris CEDEX 19.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.

Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.

Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins et médico-sociale par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Bobigny, le

10⁰⁸ JUIL. 2016

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

P/La Responsable du service régional
des transports sanitaires

Adjointe Service Régional
des Transports Sanitaires

Sabrina SAHLI

Agence régionale de santé

IDF-2016-07-11-001

Décision portant autorisation de création d'un site de
commerce électronique de médicaments

Décision portant autorisation de création d'un site de commerce électronique de médicaments

**Décision N°DSP - QSPHARMBIO - 2016 / 054
portant autorisation de création d'un site internet
de commerce électronique de médicaments**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1111-8, L.5121-5, L.5125-33 à L.5125-41 et R.5125-70 à R.5125-74 ;

Vu le décret du 1^{er} juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n°DS-2016-027 du 7 avril 2016 portant délégation de signature de Monsieur Christophe DEVYS, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Laurent CASTRA, Directeur de la santé publique ;

Vu la demande déposée le 19 juin 2016 par Madame Marie LE TALEC SOUVERVILLE, pharmacien titulaire de l'officine sise 41 boulevard Karl Marx à ARGENTEUIL (95100), exploitée sous la licence n° 95#001086, en vue de la création d'un site internet de commerce électronique de médicaments à l'adresse www.pharmaciedelagareargenteuil.mesoigner.fr ;

Vu le rapport du pharmacien inspecteur de santé publique en date du 1^{er} juillet 2016;

Considérant qu'il ressort de l'étude de la demande et des engagements pris par le pharmacien titulaire que les conditions d'exploitation du site internet de commerce électronique de médicaments devraient être de nature à garantir le respect de la législation et de la réglementation en vigueur ;

DECIDE

Article 1^{er} : Madame Marie LE TALEC SOUVERVILLE, pharmacien titulaire, est autorisée à créer un site internet de commerce électronique de médicaments, à l'adresse www.pharmaciedelagareargenteuil.mesoigner.fr rattaché à la licence n° 95#001086 de l'officine de pharmacie dont elle est titulaire exploitante sise 41 boulevard Karl Marx à ARGENTEUIL (95100).

Article 2 : Toute modification substantielle des conditions d'exploitation ainsi que la suspension ou la cessation d'exploitation du site internet autorisé par la présente décision devront faire l'objet d'une information immédiate au directeur général de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France et au conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des pharmaciens.

Article 3 : La cessation d'activité de l'officine de pharmacie exploitée sous la licence n° 95#001086 entraînera la fermeture du site internet autorisé par la présente décision.

Article 4 : Un recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de la décision pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Article 5 : La présente décision sera publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 11 JUIL. 2016

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France,

Le Directeur de la santé publique



Laurent CASTRA

Direction régionale et interdépartementale de
l'hébergement et du logement

IDF-2016-07-11-003

Arrêté de tarification CPH FTDA Créteil

Arrêté fixant la dotation globale du CPH de FTDA à Créteil



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

**CENTRE PROVISOIRE D'HEBERGEMENT
FTDA/ France Terre d'Asile
112-120 Chemin Vert des Mèches
94000 CRETEIL**

N° SIRET : 784 547 507 00433

N° EJ Chorus :

**ARRETE n ° /2016
FIXANT LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2016**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L 312-1, L314-1, L 314-4 à L 314-7, R 314-1 à R 314-43, R 314-106 à R 314-110 et R 314-150 à R 314-156 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2016-585 du 29 février 2016 portant la capacité du CPH à 129 places ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 11 mars 2016 fixant les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des centres provisoires d'hébergement ;
- Vu** le courrier transmis le 27 octobre 2015 par lequel la personne ayant qualité pour représenter le centre provisoire d'hébergement de Créteil de l'association FTDA a adressé ses propositions budgétaires et leurs annexes pour l'exercice 2016 ;
- Vu** la décision d'autorisation budgétaire et de tarification en date du 23 mai 2016 .

ARRETE

Article 1^{er} :

Pour l'exercice budgétaire 2016 les dépenses et les recettes prévisionnelles du CPH FTDA de Créteil sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en Euros	Total en Euros
Dépenses	Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	57 524,00	973 600,00
	Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	428 200,00	
	Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	487 876,00	
Recettes	Groupe I : Produits de la tarification	838 907, 00	885 917,00
	Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	47 010,00	
	Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	0,00	

Article 2 :

Pour l'exercice budgétaire 2016, la dotation globale de financement du CPH FTDA de Créteil est fixée à **838 907,00 €**.

Le montant précisé dans le présent article est calculé en prenant en compte le résultat de l'exercice 2014 : **4 948,99 € (excédent)** et une reprise sur la réserve de compensation pour un montant de **82 734,01 €**.

En application de l'article R. 314-107 du code de l'action sociale et des familles, la fraction forfaitaire égale au douzième de la dotation globale de financement s'élève à **69 908,91 €**.

Article 3 :

Cette dotation sera imputée sur les crédits du programme 104 « Intégration et accès à la nationalité française »- Action 15 « actions d'intégration des réfugiés, programme du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'immigration, et fera l'objet d'une délégation de crédits auprès de l'Unité Opérationnelle du département du Val-de-Marne dont l'ordonnateur de la dépense est le Préfet du Val de Marne. Le comptable assignataire est le Directeur régional des finances publiques d'Ile de France.

Article 4 :

En application des articles R. 314-37, R. 314-44 et R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles, l'établissement transmet sans délai à l'autorité de tarification un budget exécutoire lorsqu'il procède à des virements de crédits entre groupes fonctionnels ou lorsqu'il propose une décision budgétaire modificative en application du III de l'article R.314-46.

Dans les autres cas, le budget exécutoire est transmis avec les propositions budgétaires de l'exercice suivant.

Article 5 :

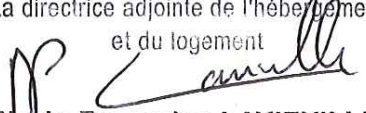
Les recours dirigés contre le présent arrêté doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris, sis au Conseil d'Etat - 1 Place du Palais Royal 75100 PARIS Cedex 01, dans le délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

Article 6 :

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 11 JUL. 2016

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et par délégation

La directrice adjointe de l'hébergement
et du logement

Marie-Françoise LAVIEVILLE

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2016-07-08-007

ARRÊTÉ portant abrogation des arrêtés n°2015254-0007 du 11 septembre 2015 modifié portant création d'une régie temporaire de recettes auprès du rectorat de Paris pour l'encaissement des tickets repas vendus aux personnels du rectorat et n°2015254-0008 du 18 septembre 2015 modifié portant nomination d'un régisseur de recettes auprès du rectorat de Paris



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

portant abrogation des arrêtés n°2015254-0007 du 11 septembre 2015 modifié portant création d'une régie temporaire de recettes auprès du rectorat de Paris pour l'encaissement des tickets repas vendus aux personnels du rectorat et n°2015254-0008 du 18 septembre 2015 modifié portant nomination d'un régisseur de recettes auprès du rectorat de Paris

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié, relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics,
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** le décret n°2012-1246 du 07 décembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU** le décret n°2012-1387 du 10 décembre 2012 modifiant le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
- VU** l'arrêté du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001,
- VU** l'arrêté du 4 juin 1996 relatif au montant par opération des dépenses de matériel et de fonctionnement payables par l'intermédiaire d'un régisseur d'avances, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 et par l'arrêté du 28 janvier 2002,
- VU** l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes,
- VU** l'arrêté interministériel du 17 décembre 2002 habilitant les préfets de région à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des rectorats d'académie,
- VU** l'avis conforme du Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, comptable assignataire, en date du 5 juillet 2016,
- SUR** proposition du Recteur de l'académie de Paris,

ARRÊTE

Article 1er

L'arrêté préfectoral n°2015254-0007 du 11 septembre 2015 modifié portant création d'une régie temporaire de recettes auprès du rectorat de Paris pour l'encaissement des tickets repas vendus aux personnels du rectorat de Paris est abrogé à compter du 1^{er} juillet 2016.

Article 2

L'arrêté préfectoral n°2015254-0008 du 18 septembre 2015 modifié portant nomination de Monsieur Jacques PILORGET en tant que régisseur de la régie temporaire de recettes du rectorat de Paris et Mesdames Karmen CAGE et Geneviève VANIGLIA en tant que régisseuses suppléantes, est abrogé à compter du 1^{er} juillet 2016.

Article 3

Le Préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le Recteur de l'académie de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le - 8 JUIL. 2016

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris


Jean-François CARENCO